

## ANNEXE « D »

### Tarifs applicables par le Service des travaux publics

LOCATION	TARIF
Location d'un espace dans la bâtisse et dans la tour de communication	300 \$* par année en plus des coûts reliés à l'électricité et à l'entretien du bâtiment
LUMIÈRE DE RUE DIRIGÉE VERS UNE PROPRIÉTÉ	TARIF
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation sur un poteau existant sans prolongement du réseau (lumière DEL)</li> <li>• Frais annuels (Hydro-Québec et entretien)               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 100 watts                   60 \$</li> <li>✓ 150 watts                   65 \$</li> <li>✓ 200 watts                   70 \$</li> <li>✓ 250 watts                   75 \$</li> </ul> </li> </ul>	1 000 \$
<i>Si entretien majeur : coût réel</i>	
RACCORDEMENT AUX SERVICES MUNICIPAUX	TARIF
Si les travaux d'infrastructures ont été réalisés en vertu du Règlement des promoteurs ou par la Ville avec taxe de secteur et que les sorties de services se rendent aux limites du terrain à desservir	100 \$
Si les travaux d'infrastructures ont été réalisés dans le parc industriel no 2 en vertu du Règlement des promoteurs ou par la Ville avec taxe de secteur et que les sorties de services se rendent aux limites du terrain à desservir	100 \$
Si les travaux d'infrastructures ont été réalisés par la Ville sans taxe de secteur et que les sorties de services se rendent aux limites du terrain à desservir, les frais sont selon le raccordement :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aqueduc                                   600 \$</li> <li>• Égout sanitaire                       600 \$</li> <li>• Égout pluvial                           600 \$</li> </ul>	
Lorsque les services d'aqueduc et/ou d'égout sont disponibles dans la rue et que les terrains ne sont pas desservis	50 % du coût réel des travaux ou un minimum de 600 \$ afin de rendre les services jusqu'aux limites du terrain à desservir
Lors d'un prolongement des services dans la rue	Coûts sont déterminés en vertu du Règlement sur les promoteurs
Pour tous les autres cas de raccordement de services non énumérés	Coût réel des travaux

